



## Offre de stage

# Mise en place d'un Observatoire de l'Eau et des Milieux aquatiques sur l'Aubrac.

**Stage 6 mois – Réponse avant le 1<sup>er</sup> décembre 2019**

### Présentation de la structure

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac coordonne et favorise la mise en œuvre de la Charte du Parc qui a officiellement été créé le 23 mai 2018. A ce titre, il porte des actions opérationnelles telles que la Charte Forestière de Territoire, l'animation de sites Natura 2000, l'élaboration et la mise en œuvre de Plans pluriannuels de gestion des cours d'eau, des Atlas de la Biodiversité Communale, l'animation du Pôle de pleine nature...

### Contexte du stage

Avec plus d'1 km de cours d'eau par km<sup>2</sup>, le massif de l'Aubrac présente un réseau hydrographique particulièrement dense, matérialisé notamment par l'abondant chevelu des têtes de bassins versants. La grande majorité (84 %) des masses d'eau est en bon, voire très bon état écologique. Sur ces dernières, on trouve encore des peuplements piscicoles de référence et plusieurs espèces protégées : Écrevisse à pieds blancs, Moule perlière...

Des pressions sur la qualité chimique et sur la qualité physique menacent le maintien de ces cours d'eau en bon état et la préservation de leur caractère naturel, pressions aggravées par l'augmentation de la température et la diminution des précipitations induites par le changement climatique. Par ailleurs, la connaissance réelle de la qualité des eaux et du fonctionnement des milieux aquatiques reste partielle, la qualité des sources et des cours d'eau étant souvent qualifiée par modélisation ou « à dire d'expert ».

### Objectifs du stage

Le stage a pour objectif de contribuer à la mise en place d'un Observatoire de l'Eau et des Milieux aquatiques sur l'Aubrac dans une perspective d'amélioration de la connaissance et de suivi des milieux impactés par le changement climatique. Cette mission rentre dans le cadre de la mesure 9 (prioritaire) de la Charte du PNR de l'Aubrac qui vise à améliorer la connaissance des cours d'eau et des lacs pour mieux les préserver.

### Missions à réaliser par le stagiaire

Sous la responsabilité de la chargée de mission « Eau et milieux aquatique » du Syndicat mixte, le stagiaire réalisera les missions suivantes :

- Bibliographie : contexte territorial de l'Aubrac, diagnostics thématiques et Charte du PNR de l'Aubrac, retours d'expérience d'Observatoires de l'Eau sur d'autres territoires.
- Définition d'une méthodologie de travail en lien avec les différents projets du PNR : Observatoire du territoire, indicateurs de la Charte du PNR Aubrac, stations de référence pour le suivi de l'impact des changements climatiques...
- Elaboration d'un état des lieux des suivis existants sur l'eau et les milieux aquatiques et mise en lumière des lacunes de connaissance sur ces thématiques en Aubrac.
- Rencontre avec les principaux acteurs du territoire pour préciser leurs attentes vis-à-vis de l'Observatoire de l'Eau et leurs éventuelles contributions à cet outil.
- Proposition d'un réseau de stations de suivis : localisation, partenaires impliqués, indicateurs suivis, fréquence des mesures, coût de mise en œuvre ...
- Participation aux actions de mise en réseau des acteurs et producteurs de données.

## Profil

### **Formation :**

- Formation bac +3 à bac +5 dans le domaine de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques et/ou de l'environnement

### **Savoir-faire :**

- Compréhension des enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques sur un territoire : alimentation en eau potable des populations, préservation des milieux et des espèces, développement économique et touristique, adaptation face aux changements climatiques...
- Capacités de synthèse et de rédaction.
- La maîtrise d'un logiciel de SIG (QGIS) serait un plus.

### **Savoir-être :**

- Force de proposition méthodologique.
- Capacité d'organisation, d'autonomie, de rigueur.
- Esprit d'initiative et adaptabilité.

## Conditions générales du stage

- Stage de 6 mois, 35h/semaine
- Lieu de travail : Village d'Aubrac – Commune de Saint-Chély-d'Aubrac (12470)
- Début du stage : à déterminer, au cours du 1er trimestre 2019
- Indemnisation légale
- Permis B et véhicule personnel indispensables, frais de déplacements remboursés

## Candidatures

Adresser les candidatures (lettre de motivation et curriculum-vitae) à Monsieur le Président **avant le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019**.

Envoi des candidatures :

- Par mail à [cloe.garrel@parc-naturel-aubrac.fr](mailto:cloe.garrel@parc-naturel-aubrac.fr)
- Ou par courrier à l'attention de Cloé GARREL, Parc naturel régional de l'Aubrac, Village d'Aubrac, 12470 AUBRAC

Des entretiens seront organisés début décembre (visioconférence possible).

**Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :** Cloé GARREL 05.65.48.19.11 / [cloe.garrel@parc-naturel-aubrac.fr](mailto:cloe.garrel@parc-naturel-aubrac.fr)